

## Annexe 3b. La présentation orale du TFE

Nom de l'étudiant		Titre du TFE		Nom du membre du jury			
Pondération suggérée		Points d'attention		Eléments + ou – à évoquer		Notation	
<b>Le fond</b>		70		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exposé ordonné, clair et synthétique</li> <li>▪ Mise en valeur de l'essentiel du questionnement, de la démarche et des résultats obtenus</li> <li>▪ Présentation éventuelle d'éléments supplémentaires par rapport au document écrit</li> </ul>			
<b>La forme</b>		30		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qualité de l'expression orale (souci d'être compris, souci de l'intérêt des auditeurs)</li> <li>▪ Terminologie adéquate et concepts employés à bon escient</li> <li>▪ Qualité du support visuel (lisibilité des textes, schémas et graphiques)</li> <li>▪ Respect du temps</li> </ul>			
<b>Total = 100</b>		<b>La cote attribuée pour la présentation orale =</b>					
La défense orale du TFE							
		100		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Répond clairement et de manière ciblée aux questions</li> <li>▪ Peut citer à bon escient une référence</li> <li>▪ Argumente clairement</li> <li>▪ Démontre son esprit critique</li> <li>▪ Annonce des jugements, prise de position personnelle</li> </ul>			
<b>Total = 100</b>		<b>La cote attribuée pour la défense orale =</b>					

L'autonomie est la « faculté de se déterminer par soi-même, de choisir, d'agir librement ». Se déterminer par soi-même revient à passer au crible de son jugement tout fait, argument, choix ou décision en se libérant de ses propres contraintes (préjugés, émotions, etc.) et de celles des autres (obligations, jugements de valeur, etc.). Pour pouvoir choisir, il faut envisager les différentes options possibles, les juger de manière critique et endosser la responsabilité de son choix. Et finalement, agir librement demande discernement et volonté pour se dégager des contraintes de tout ordre mais également respect de règles qu'on se donne et de règles communes, admises après réflexion.